

COLLEGE DE RIVIERE SALEE



Nouméa, le 30 avril 2020

Objet : coronavirus Covid-19 - reprise normale des enseignements au sein de l'établissement

Madame, monsieur,

Eu égard au contexte sanitaire actuel de la Nouvelle-Calédonie, le gouvernement a annoncé, dans sa conférence de presse du 29 avril 2020, une nouvelle étape dans les mesures de protection sanitaire à partir du 04 mai 2020.

Les activités scolaires peuvent ainsi reprendre normalement sous réserve de respecter des gestes d'hygiène et de précaution : lavage régulier des mains, absence de contacts entre individus (pas de poignée de mains, d'embrassade, d'accolade...), limitation et aménagement des activités scolaires avec contacts physiques, organisation des circulations dans l'établissement, nettoyage des locaux. Priorité sera donnée à l'éducation et à la pratique de ces habitudes sanitaires. Le port du masque est autorisé mais non-obligatoire.

Dans ce cadre, la scolarisation obligatoire de tous les élèves de Nouvelle-Calédonie est attendue dès lundi 04 mai 2020 selon l'emploi du temps habituel du collège.

Toute l'équipe du collège reste à votre écoute pour répondre à vos questions.

Pour information, les élections des parents d'élèves au conseil d'administration ont été reportées au vendredi 15 mai 2020. Je reviendrai vers vous très prochainement pour vous donner toutes les informations relatives à ces élections.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Principal

Alexandre BEAUTRU

